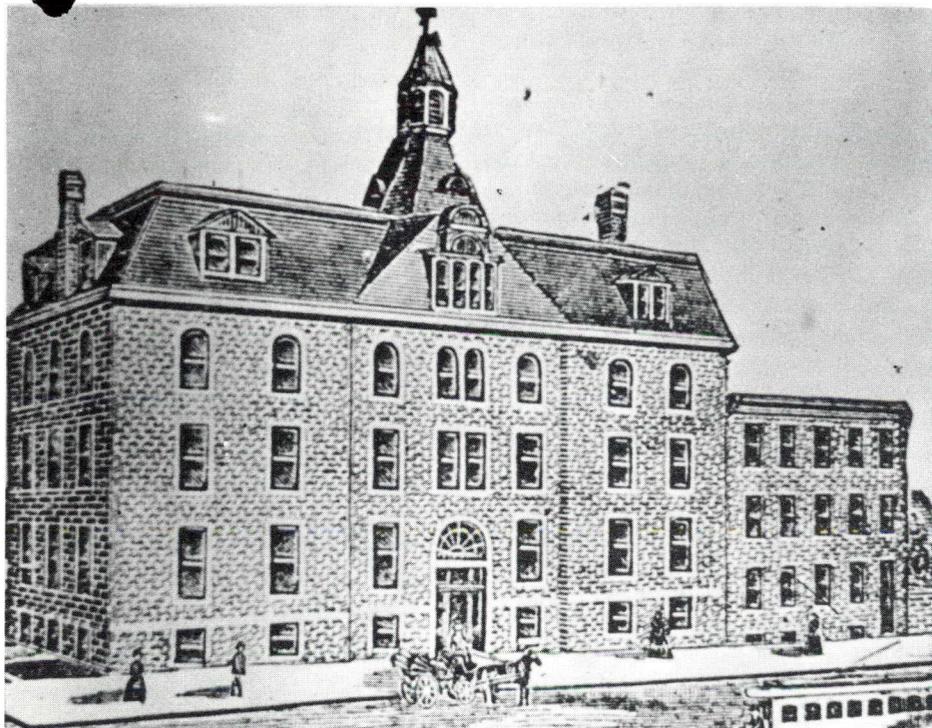


L'Académie de LaSalle: Nouveau centre de vie urbaine



L'Académie de LaSalle, vers 1890.

Restaurée, l'historique Académie de LaSalle devient un nouveau centre de vie urbaine dans le vieux quartier de la Basse Ville d'Ottawa.

Abritant désormais le ministère d'État aux Affaires urbaines, les vieux édifices de la promenade Sussex non seulement témoigneront de l'histoire de la capitale canadienne, mais participeront aussi à l'évolution future de son plus vieux secteur, Bytown.

En créant ainsi de nouveaux lieux de travail et d'activité urbaine dans des structures datant du 19^e siècle, le gouvernement fédéral met en oeuvre ses propres politiques visant à améliorer l'environnement physique et social des centres urbains, et plus particulièrement celui des noyaux urbains.

Conservation des structures

Un des principes sous-jacents à la Loi nationale sur l'habitation, et particulièrement aux programmes d'amélioration des quartiers et de restauration des maisons, repose sur la conservation des structures encore solides et le maintien d'une continuité sociale et culturelle des quartiers qui ont besoin de rénovation et de rajeunissement.

Ce principe se trouve renforcé lorsque

les édifices concernés ont un caractère historique, comme c'est le cas de nombreuses structures restaurées par la Commission de la capitale nationale le long de la promenade Sussex, qu'on pourrait appeler aussi la promenade de l'Histoire.

Une autre politique du gouvernement

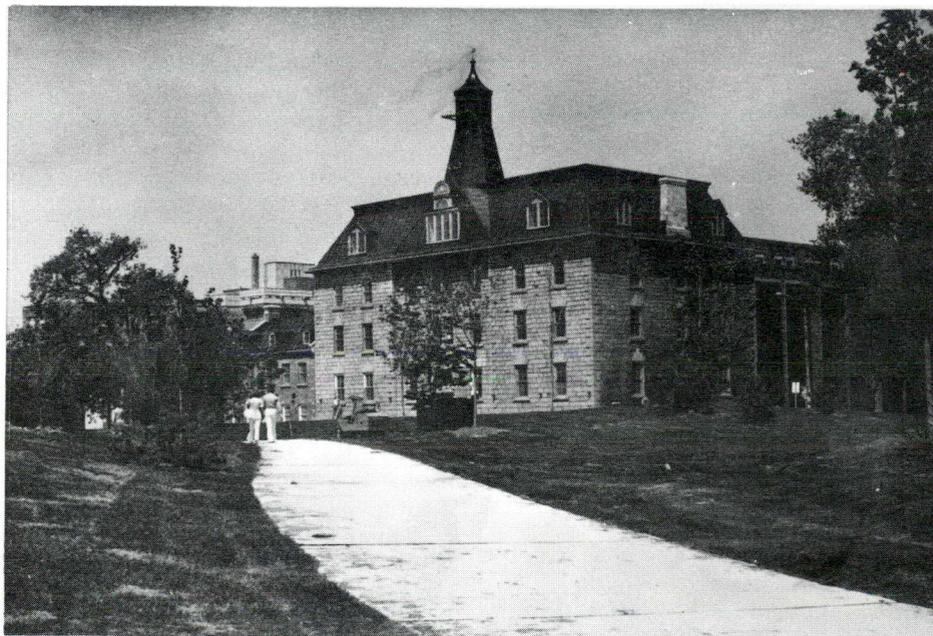
fédéral prévoit la gestion des propriétés fédérales, non pas uniquement en fonction des besoins gouvernementaux, mais en tenant également compte de leur fonction urbaine et de leur intégration à la vie du milieu ambiant.

C'est dans cette optique que le ministère des Travaux publics a aménagé l'Académie de LaSalle pour y loger le jeune ministère d'État aux Affaires urbaines, celui-là même qui a pour mission d'élaborer des politiques visant à améliorer la qualité de la vie dans les villes canadiennes et à en promouvoir l'intégration dans les programmes gouvernementaux.

Historique

Le gouvernement fédéral s'est donc porté acquéreur de l'ancienne Académie de LaSalle, dont certaines sections ont tenu lieu de résidence du premier évêque catholique d'Ottawa, d'évêché, d'école privée, de caserne militaire, de collège et de théâtre.

Le projet ne comportait pas que la restauration des édifices, qui aurait pu donner lieu à l'aménagement d'un autre musée. Il prévoyait leur recyclage en fonction de leur environnement urbain, du quadrilatère qu'ils occupent et du quartier où ils se situent. Ainsi, la cour arrière, autrefois un parc de stationnement, a été transformée en espace vert accessible tant aux fonctionnaires du Ministère qu'aux résidents du quartier.



Vue de l'Académie après restauration.